

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2024

Lycée Professionnel*

Enseignement Supérieur voie scolaire

Le lycée Jean Rose a choisi de dématérialiser au maximum les documents de sa circulaire de rentrée afin d'opter pour une démarche écologique et citoyenne.

Les dates et horaires de rentrée sont disponibles sur un document spécifique à télécharger depuis notre site Internet.

Fin juillet, un **courrier postal** vous est parvenu comportant, outre la lettre de rentrée, **des fiches à compléter et à rendre au professeur principal le jour de la rentrée :**

- Un coupon règlement EPS
- Un coupon d'inscription à l'association sportive
- La fiche d'inscription à la cafétéria, qui est à nous retourner par courrier, pour le 22 août 2024, accompagnée du chèque, à LTP-UFA Jean Rose, 20 rue de Chaage, 77100 Meaux.

Par ailleurs, vous trouverez **en ligne** au format PDF les documents suivants :

Informations générales

Lettre de rentrée 2024
Dates et horaires de rentrée
Stages et Périodes de formation en milieu professionnel
Liste des fournitures de la 3ème Prépa Métiers

(Pour toutes les autres sections, chaque enseignant définira à la rentrée sa liste de fournitures).

Filière sanitaire et sociale

Courriers spécifiques de rentrée 2024

BTS

Protocoles concernant les stages

EPS

Règlement EPS
Le projet d'AS du LTP Jean Rose

Cafétéria

Règlement de la cafétéria

* La 3ème Prépa Métiers est intégrée au lycée professionnel

L'accueil du lycée Jean Rose (situé au 20 rue de Chaage) est ouvert en période scolaire,
les lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 17h30
le mercredi et le vendredi de 8h15 à 17h00 .

CORRESPONDANCE FAMILLES

Dans le cadre de la dématérialisation des documents, l'intégralité des échanges entre la famille ou l'apprenant et l'établissement, particulièrement la vie scolaire ou étudiante, se fera par l'intermédiaire de l'application ECOLEDIRECTE** soit par le menu « carnet de correspondance» soit par le menu «messagerie».

Le carnet de correspondance papier est donc abandonné au profit d'une communication numérique. Nous vous recommandons vivement de télécharger l'application sur votre téléphone mobile.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur sera disponible dans l'espace Familles sur ECOLEDIRECTE.**

LES HORAIRES DES COURS

Matin :	08h30-09h25	Après-midi :	12h25-13h20
	09h25-10h20		13h35-14h30
	10h35-11h30		14h30-15h25
	11h30-12h25		15h40-16h35
			16h35-17h30
			17h30-18h25

L'emploi du temps sera communiqué aux lycéens et étudiants, par le Professeur Principal/ Référent le jour de la rentrée.

ATTENTION: les entrées et sorties des lycéens et étudiants dans l'établissement ne seront possibles qu'aux horaires suivants:

Le matin : 8h à 8h35 - 9h20 à 9h25 - 10h20 à 10h35 - 11h30 à 13h40

L'après-midi :14h25 à 14h30 - 15h25 à 15h40 - 16h30 à 16h35 – 17h25 à 17h30 - 18h20 à 18h30

LES RETARDS ET LES ABSENCES

Les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus vite possible en appelant un des numéros suivants :
01 60 09 88 61 - Sandra MEUNIER référente vie étudiante pour l'enseignement supérieur
01 60 09 88 56 - Vincent MAFILLE référent vie scolaire pour le lycée professionnel Tertiaire
01 60 09 88 56 - Ouidède MOUMEN référente vie scolaire pour le lycée professionnel sanitaire et 3ème Prépa Métiers

Que ce soit pour un retard ou une absence : l'élève doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter au Responsable de la Vie Scolaire/Étudiante dont il dépend, avant de se rendre en cours.

ATTENTION : Les ABSENCES pour motifs personnels et familiaux (leçons de conduite, rendez-vous médecins/spécialistes, contacts avec entreprises, vacances anticipées, obligations administratives, etc...) **NE SONT PAS TOLERÉES**.

Parents, nous vous demandons instamment de ne pas cautionner les absences de vos enfants.

** **ECOLEDIRECTE** : plateforme de communication Etablissement/Parents - Elèves. Un code d'accès sera communiqué aux parents et élèves/étudiants entrants dès la rentrée.

ÉVALUATIONS ET SUIVI SCOLAIRE

1. . Chaque classe est sous la responsabilité d'un Professeur Principal qui reçoit les parents sur rendez-vous ; la coordinatrice de la filière peut également vous recevoir ; les rendez-vous sont à prendre par l'intermédiaire de la messagerie ECOLEDIRECTE. Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès du Chef d'Établissement ou du Directeur-Adjoint par le biais du secrétariat de direction.

2. Pour contrôler le travail de leur enfant, les parents ont à leur disposition, par l'intermédiaire d'**ECOLEDIRECTE****, l'ensemble des notes saisies par les enseignants.

Par ailleurs, des bulletins semestriels sont déposés sur l'espace Familles d'**ECOLEDIRECTE** Des réunions de Parents/Professeurs ont lieu en février. Les professeurs sont présents pour expliquer les méthodes et s'entretenir avec les parents.

3. Les permanences sont obligatoires sauf en enseignement supérieur.

En aucun cas, un élève ne peut sortir de l'établissement dans la journée, **sans une autorisation.**

4. Des devoirs sur table, des examens blancs ou des partiels pour l'ensemble des classes sont organisés selon un calendrier qui vous sera fourni à la rentrée. Ils peuvent être programmés le mercredi après-midi.

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Pour toutes les sections, le découpage de l'année est en semestres :

1er semestre du 2 septembre 2024 au 17 janvier 2025

2nd semestre du 20 janvier 2025 à la fin des cours (les dates vous seront communiquées ultérieurement)

STAGES - PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sur certaines périodes de l'année scolaire, les lycéens et étudiants sont appelés à effectuer des stages en entreprises (voir fichier à télécharger pour le calendrier des stages 2024/2025).

Sachez que nous sommes toujours à la recherche de terrains de stage. Si vous pouvez nous aider dans ce domaine, n'hésitez pas à nous contacter.

COMPORTEMENT - TENUE VESTIMENTAIRE

En référence au projet éducatif de l'établissement et au règlement, une attention particulière sera demandée aux élèves en ce qui concerne :

1. Le comportement à l'intérieur **et** aux abords de l'établissement (attitude décente), respect du voisinage, des personnes et des locaux mais aussi respect des voies de circulation, des barrières de sécurité.

2. Le tabac : conformément à la réglementation en vigueur (février 2007), il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement. L'usage de la cigarette électronique est également interdit.

3. Tenue : une tenue correcte est attendue. Les tenues de sport sont réservées aux cours d'EPS sauf consigne particulière. Selon l'emploi du temps des classes, une tenue de représentation conforme à celle d'un entretien d'embauche sera exigée.

ACTIVITES D'INTEGRATION

Une matinée d'intégration est programmée le mercredi 4 septembre 2024 pour la 3ème PM, les CAP 1 AAGA et EPC et toutes les secondes professionnelles. Les cours en 1ères et terminales professionnelles sont suspendus et reprendront le jeudi 5 septembre 2024 conformément à l'emploi du temps.

CONGÉS SCOLAIRES

Vacances	Du (après les cours)	Au (le matin)
Toussaint	Vendredi 18 octobre 2024	Lundi 4 novembre 2024
Noël	Vendredi 20 décembre 2024	Mardi 7 janvier 2025 Réunion pédagogique le lundi 6 janvier 2025
Hiver	Vendredi 14 février 2025	Lundi 3 mars 2025
Printemps	Vendredi 11 avril 2025	Lundi 28 avril 2025
Vacances d'été	Vendredi 4 juillet 2025	

QUELQUES DATES IMPORTANTES DE L'ANNÉE 2024/2025 Calendrier définitif communiqué en début d'année

Mardi 3 septembre 2024 à 9h : célébration d'accueil des entrants de BTS 1 en voie scolaire.

Mercredi 4 septembre 2024 à 8h30 : célébration d'accueil des entrants du LP (3ème Prépa Métiers, CAP 1 et 2ndes pros).

Vendredi 6 septembre 2024 à 17h45 : réunion de parents des formations en voie scolaire (sauf pour la 1ère AGORA qui aura lieu le 13 septembre).

Jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2024 : Erasmus Day

Vendredi 29 novembre 2024 : Journée diocésaine. Promulgation du plan stratégique du diocèse : Unis pour l'Education Ambitieux pour la Paix.

Samedi 7 décembre 2024 : sur la matinée forum des métiers et des formations de l'APEL.

Lundi 6 janvier 2025 : journée pédagogique (deux autres dates seront communiquées à la rentrée).

Vendredi 31 janvier 2025 en soirée : portes ouvertes pour les formations supérieures.

Vendredi 7 février 2025 en soirée : réunion de parents - entretien individuel pour l'enseignement supérieur en voie scolaire.

Samedi 8 février 2025 sur la matinée : réunion de parents - entretien individuel pour le LP

Samedi 15 mars 2025 sur la matinée : portes ouvertes pour toutes les formations

Du Lundi 17 mars au Vendredi 21 mars 2025 : semaine internationale.

Mercredi 19 mars 2025 : fête de l'établissement.